

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022



DURÉE CONNEXION

Réseau Entre la Ville et l'Hôpital
pour l'Orthogénie

I. INTRODUCTION

II. OBJECTIF DE MAINTIEN DE L'OFFRE DE SOINS

1.1. REVHO mobilisé face aux annonces gouvernementales

- 1.1.1. La proposition de loi visant à renforcer le droit à l'avortement
- 1.1.2. Assistance téléphonique et électronique pour les professionnels en difficulté

2.2. Innover et transformer l'offre numérique pour répondre aux attentes

- 2.2.1. Les temps forts
- 2.2.2. Expliquer la PPLIVG
- 2.2.3. L'IVG pour toutes : être au plus près des besoins
- 2.2.4. Les chiffres clefs des sites & réseaux sociaux
- 2.2.5 Sécuriser & lutter contre le piratage des sites

III. L'ACTIVITE DU RESEAU EN 2022

1.1. Résultat bilan annuel IVG médicamenteuse en ville

2.2. L'IVG sous AL en centre de santé

3.3. Le partenariat ville/hôpital au service des patientes

- 3.3.1. Les professionnels de ville conventionnés
- 3.3.2. Les établissements de santé partenaires
- 3.3.3. Les rencontres d'échange et de pratiques
- 3.3.4 Autres partenariats

4.4. L'activité de formation

- 4.4.1. La formation des professionnels
- 4.4.2. L'apport de REVHO dans le cadre de l'enseignement

IV. BILAN FINANCIER

V. PERPECTIVES 2023

I. INTRODUCTION

L'année 2022 a été marquée par un renforcement du droit à l'avortement.

L'Assemblée nationale a apporté plusieurs modifications de la loi notamment le décret du 19 février 2022 permettant un accès plus large à l'IVG médicamenteuse hors établissement de santé avec la suppression de l'obligation de prendre le premier médicament devant le.a professionnel.le, la possibilité de réaliser l'IVG médicamenteuse en téléconsultation ainsi que l'allongement du délai réglementaire de l'IVG médicamenteuse de 5 à 7 semaines de grossesse hors établissement de santé. En effet cet allongement avait été autorisé à titre temporaire pendant la crise sanitaire.

La loi du 2 mars 2022 a renforcé le droit à l'avortement permettant un meilleur accès à l'IVG avec un allongement du délai légal de l'IVG de 12 à 14 semaines de grossesse mais aussi en autorisant les sages-femmes à pratiquer des IVG instrumentales en établissement de santé dans le cadre d'une expérimentation. Enfin cette loi a permis également la suppression du délai de réflexion pour toutes les femmes après l'entretien psycho-social mais aussi la publication par les Agences Régionales de Santé d'un répertoire recensant les professionnel.les et les structures volontaires pratiquant l'IVG.

II. OBJECTIF DE MAINTIEN DE L'OFFRE DE SOINS

1.1. REVHO mobilisé face aux annonces gouvernementales

1.1.1. La proposition de loi visant à renforcer le droit à l'avortement

Précédant l'entrée de l'IVG instrumentale dans le domaine de compétence des sage-femmes en mars 2022 le Décret no 2021-1934 relatif à l'expérimentation relative à l'exercice des interruptions volontaires de grossesse instrumentales en établissements de santé par des sages-femmes est parue au Journal Officiel le 30 décembre 2021. Cette expérimentation relative à l'exercice des interruptions volontaires de grossesse instrumentales en établissements de santé par des sages-femmes a été posée par la loi de financement de la sécurité sociale pour 2021. Les établissements devaient candidater avant fin avril 2022.

Les membres du CA sont venus en appui des établissements de santé souhaitant répondre à cet appel à projet par la mise en place d'un groupe de travail posant les bases du dossier et par le partage d'outils.

À l'issue d'un appel à candidatures national, une première liste de 18 établissements de santé puis le 30/12/2022 une seconde liste de 8 établissements de santé supplémentaires ont été retenus pour

participer à l'expérimentation. Ces établissements proposeront dans les mois à venir cette nouvelle prise en charge.

Après le vote de la loi du 3 mars 2022 les membres du Conseil d'administration ont apporté d'autres appuis méthodologiques auprès des professionnel.le.s du réseau et des structures pratiquant l'IVG tels que :

- 1) Concernant l'allongement des délais de 12 à 14 semaines de grossesse :
 - La réalisation d'une fiche technique pour la pratique de l'IVG par méthode instrumentale entre 14 et 16 SA publiée sur le site de REVHO le lendemain de la publication de la loi et diffusée à tous les professionnel.le.s d'Ile de France et hors Ile de France.
<http://revho.fr/wp-content/uploads/2022/05/IVG-par-methode-instrumentale-entre-14-et-16-SA-Conseils-techniques-V8.pdf>
 - La parution d'un article dans la revue Gynécologie Obstétrique Française pour expliquer la technique de l'IVG instrumentale entre 14 et 16 semaines d'aménorrhée.
 - La mise en place d'un atelier lors du colloque de l'ANCIc auquel 37 professionnel.le.s ont participé.
 - La réalisation d'un Webinaire d'échanges des pratiques le 13/06/22 auquel 55 professionnel.le.s ont participé.
 - La recherche d'un matériel adapté et qui sera testé.
 - La réalisation d'une enquête flash au niveau national le 10/05/2022 des sites réalisant des IVG entre 14 et 16 SA 2 mois après le vote de la loi indiquait que 178 IVG avaient été réalisées entre 14 et 16 SA dont 129 par aspiration (soit 2/3) et 47 par méthode médicamenteuse.
 - Un deuxième état des lieux a été réalisé le 30 août 2022 sur l'Ile de France soit 6 mois après le vote de la loi indiquant la réalisation de 281 IVG après 14 SA toutes instrumentales :
 - Dont 205 réalisées à l'APHP (données exhaustives). De rares complications ont été rapportées : 1 hémorragie n'ayant pas nécessité de transfusion, 2 perforations sans suite et 2 expulsions avant un passage au bloc opératoire.
 - Dont 76 réalisées en établissements de santé hors APHP et partenaires de REVHO. De rares complications ont été rapportées : 1 hémorragie n'ayant pas nécessité de transfusion, une perforation utérine sans suite et 2 expulsions avant passage au bloc opératoire.

2) Concernant la pratique de l'IVG instrumentale par les sages-femmes dans le cadre de l'expérimentation

- Élaboration d'un module de formation théorique adapté aux exigences du Décret n° 2021-1934 du 30 décembre 2021 relatif à l'expérimentation relative à l'exercice des interruptions volontaires de grossesse instrumentales en établissements de santé par des sages-femmes.
- Formation des sages-femmes dans le cadre de l'expérimentation. En effet sur les 26 établissements retenus, 13 d'entre eux ont pu bénéficier de la formation REVHO ou du DU de perfectionnement en orthogénie soit la moitié des établissements de France et la totalité des établissements d'Ile de France formant ainsi 21 sages-femmes dont 17 sages-femmes formées par REVHO et 4 ayant effectué le DU de perfectionnement.
- Aide à l'élaboration du dossier de candidatures des SF inscrites dans le cadre du partenariat avec le DU "Perfectionnement en orthogénie"

3) Concernant la pratique de l'IVG en téléconsultation :

- L'intégration d'une session "téléconsultation" dans le module de formation des professionnel.le.s médicaux à l'IVG médicamenteuse
- Groupe de travail avec l'URPS pharmacie pour l'élaboration d'une fiche technique sur la délivrance des médicaments de l'IVG médicamenteuse en officine dans le cadre de la réalisation d'un IVG médicamenteuses en téléconsultation
- La réalisation d'un webinaire pour la pratique de l'IVG en téléconsultation
- La réalisation de fiches d'information "IVG par téléconsultation" pour les patientes

1.1.2. Assistance téléphonique et électronique pour les professionnels en difficulté

Les membres du conseil d'administration ainsi que la coordinatrice médicale de REVHO ont assuré une **assistance téléphonique** et électronique pour répondre aux questions techniques et médicales des professionnel.le.s du réseau.

Une soixantaine de demandes ont été recensées provenant majoritairement de médecins et de sages-femmes. Ces demandes portaient essentiellement sur les problématiques de cotations mais aussi sur les nouveaux protocoles, la nouvelle législation, la délivrance des médicaments directement chez le pharmacien dans le cadre de la téléconsultation, la prise en charge des mineures et des femmes sous anonymat.

2.2. Innover & transformer l'offre numérique pour répondre aux attentes

2.2.1 Temps forts

REVHO a continué de proposer 2 rendez-vous clefs pour 2022 à savoir :

- La journée mondiale de l'IVG
- La journée internationale des droits des femmes

Ces deux rendez-vous pérennisés pour améliorer l'accès à l'IVG en transmettant une information simple et déculpabilisante.

• 8 mars : Journée internationale des droits des femmes

→ Exposition virtuelle sur Instagram @ivglesinfos et sur Twitter @REVHO_IDF pour rendre hommage aux femmes qui ont lutté pour le droit à l'avortement en France.



Illustrations par Nawel Allalata, notre community manager.

Sur Instagram, plus de 1000 comptes ont été touchés.

Découverte ⓘ

1 314

Comptes touchés

66 % ne suivait pas ivglesinfos

Impressions

1 438

28 Septembre : Journée mondiale du droit à l'avortement

- Communication sur les avancées pour le droit à l'IVG en France

The image contains three distinct promotional materials:

- Left Panel (Orange):** A section titled "FOCUS" featuring two logos:
 - IVGlesinfos.org**: Lunched by REVHO (Réseau Entre la Ville et l'Hôpital pour l'Orthogénie) in September 2020, this site aims to provide accurate information about abortion in France.
 - IVGlesadresses.org**: Created by REVHO, this website lists addresses for abortion providers across France.
- Middle Panel (Purple):** A section titled "Les avancées pour le droit à l'IVG en France" (Advances for the right to abortion in France). It highlights three key milestones:
 - 30 décembre 2021**: Decree n°2021-1934 authorizing midwives to perform medical abortions within the framework of a 3-year experiment.
 - 23 février 2022**: The law proposed by Albane Gaillot, which strengthens abortion rights in France, was adopted by the National Assembly.
 - 28 septembre 2022**: Launch of the new website of the Planning Familial, IVG-contraction-sexualites.org.
- Right Panel (Orange):** A section titled "Journée Internationale de lutte Pour le droit à l'IVG" (International Day of struggle for the right to abortion). It includes a small photo of a group of people and the date "28 SEPTEMBRE 2022".

2.2.2 Expliquer la PPLIVG



De nombreux focus sur les changements apportés par la PPLIVG ont été faits sur nos réseaux sociaux et IVGlesinfos ainsi que le site REVHO pour les professionnels de santé

Notamment l'IVG médicamenteuse par téléconsultation :



Les statistiques sur nos sites ont montré le fort intérêt pour cette méthode :

- Site REVHO, <http://revho.fr/ivg-medicamenteuse-teleconsultation-echographie>
+ de 6000 vues en 1 an.

2.2.3 L'IVGlesadresses « J'ai les infos, j'ai les adresses ». Être au plus près des besoins

IVGlesadresses : création des fiches « adresses » par les professionnel.l.es et les structures

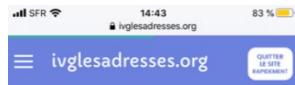
Pour une mise à jour plus régulière des informations sur IVGlesadresses, les professionnel.l.es et structures peuvent s'inscrire directement sur le site. La mise en ligne est validée par REVHO.

Les fiches des structures et des professionnel.l.es ont été enrichies avec des informations plus précises : rdv en ligne, téléconsultation, secteur, langues, accessibilité...

Ce système a été rapidement plébiscité : plus de 200 inscriptions en 6 mois.

Accessibilité : être encore plus « mobile first »

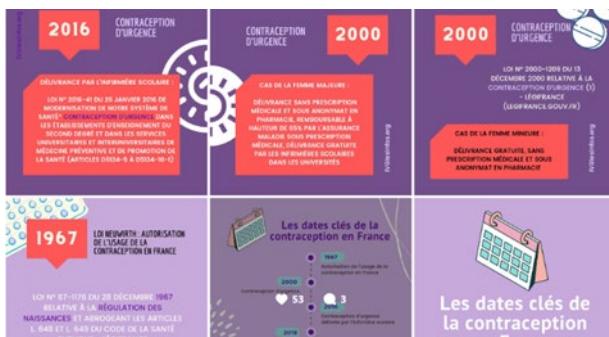
Les statistiques d'IVGlesadresses et IVGlesinfos montrent que plus de 75% des visites se font via mobile ou tablette. De ce fait, REVHO et son agence digitale ont travaillé sur un parcours mobile plus ergonomique pour faciliter la navigation et les recherches.



www.ivglesadresses.org

Un contenu médical vulgarisé

En 2022, Alexandra De Sousa Dantas, interne en médecine a rejoint REVHO pour un stage d'un an. Elle a pu apporter son aide à la rédaction de contenu notamment sur la contraception, l'IVG par téléconsultation.



Pour 2023, une priorité sera mise pour les vidéos Youtube.

2.2.4 Les chiffres clefs des sites & réseaux sociaux

2022
Actions numériques

En chiffres

Découvrez l'ensemble des faits marquants, réalisations et chiffres clés de REVHO sur le Web en 2022

+260
PROFESSIONNELS INSCRITS SUR IVGLESADRESSES.ORG

+500 000
VISITES ANNUELLES IVGLESADRESSES.ORG

+130 000
VISITES ANNUELLES IVGLESINFOS.ORG

+126 000
VISITES ANNUELLES REVHO.FR

L'équipe de professionnels de santé

2022 marque l'engagement de nouveaux professionnels de santé dans la rédaction de contenus numériques



ALEXANDRA DE SOUSA DANTAS
INTERNE EN MÉDECINE



PHILIPPE FAUCHER
GYNÉCOLOGUE OBSTÉTRICIEN



DOROTHÉE LE BEC
MÉDECIN GENERALISTE

+ INFO

**Etre au plus près des professionnels de santé**

- Pour une mise à jour plus régulière des informations sur IVGlesadresses, les professionnel·les et structures peuvent s'inscrire directement sur le site. La mise en ligne est validée par REVHO
- Une offre d'outils en ligne et de services à transmettre aux patientes

Etre au plus près des femmes

- En proposant des adresses avec des informations précises : rdv en ligne, téléconsultation, secteur, langues, accessibilité...
- Via les réseaux sociaux, une communication quotidienne pour lutter contre la désinformation

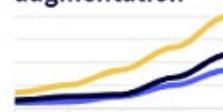
Nouveau : création de compte IVGlesadresses**Accès Mobile**

Avec + de 80% de visites sur mobile sur ivglesinfos et ivglesadresses, un travail d'amélioration de l'ergonomie a été menée avec l'agence les Hauts de Plafond

Competence

Un contenu plus ciblé

Grâce à l'implication des professionnel·e.s de santé pour le contenu numérique de nouvelles propositions éditoriales de vulgarisations médicales ont été proposées

Des visites de sites en augmentation

Contenu

Services

Stratégie

Réseaux sociaux en chiffres sur 1 an

2.2.5 Sécuriser & lutter contre le piratage d'IVGlesadresses & IVGlesinfos

Pour garantir le bon fonctionnement et la qualité de ces sites, l'agence les Hauts de Plafond effectue des mises à jour hebdomadaires ainsi qu'un contrôle pour vérifier qu'il n'y ait pas de problèmes techniques.

Les mises à jour sont cruciales pour la sécurité des sites.

Avec une surveillance pour les formulaires de contact (particulièrement celui d'IVG Les adresses), qui sont souvent les parties les plus attaquées d'un site, pour nous assurer qu'ils fonctionnent correctement et qu'ils soient sécurisés.

Il est également important de souligner que chaque mois, les deux sites sont soumis à plus de **5200 tentatives d'attaque par mois**. Ce sont des attaques de « bots », robots et de hackers plus ciblés. Le site IVGlesadresses est la principale cible.

La maintenance régulière est donc cruciale pour maintenir la sécurité des sites et protéger les informations des utilisateurs et utilisatrices.

Les données contenues sur les sites sont sensibles, en particulier les informations concernant les spécialistes de santé.

III. L'ACTIVITE DU RESEAU EN 2022

1.1. Résultat bilan annuel IVG en ville

Depuis le 1^{er} janvier 2020, les fiches de liaison ne sont plus à transmettre à REVHO, qui, en accord avec l'ARS, n'est plus chargé de les collecter et de les analyser.

Ces fiches sont à transmettre uniquement aux établissements partenaires en charge de procéder à la synthèse annuelle de l'activité IVG réalisée par les membres des réseaux et de la transmettre à l'ARS IDF. Par conséquent, et pour avoir son bilan annuel des IVG en ville, REVHO a transmis début 2023 un questionnaire en ligne aux membres du réseau dont voici les résultats : 183 réponses émanant de 36 CSS/CDS, 110 médecins et 37 sages-femmes enregistrant une activité de 8146 IVG médicamenteuses réalisées en ville en 2022.

Graphique 1 : Type de structure et fonction du professionnel

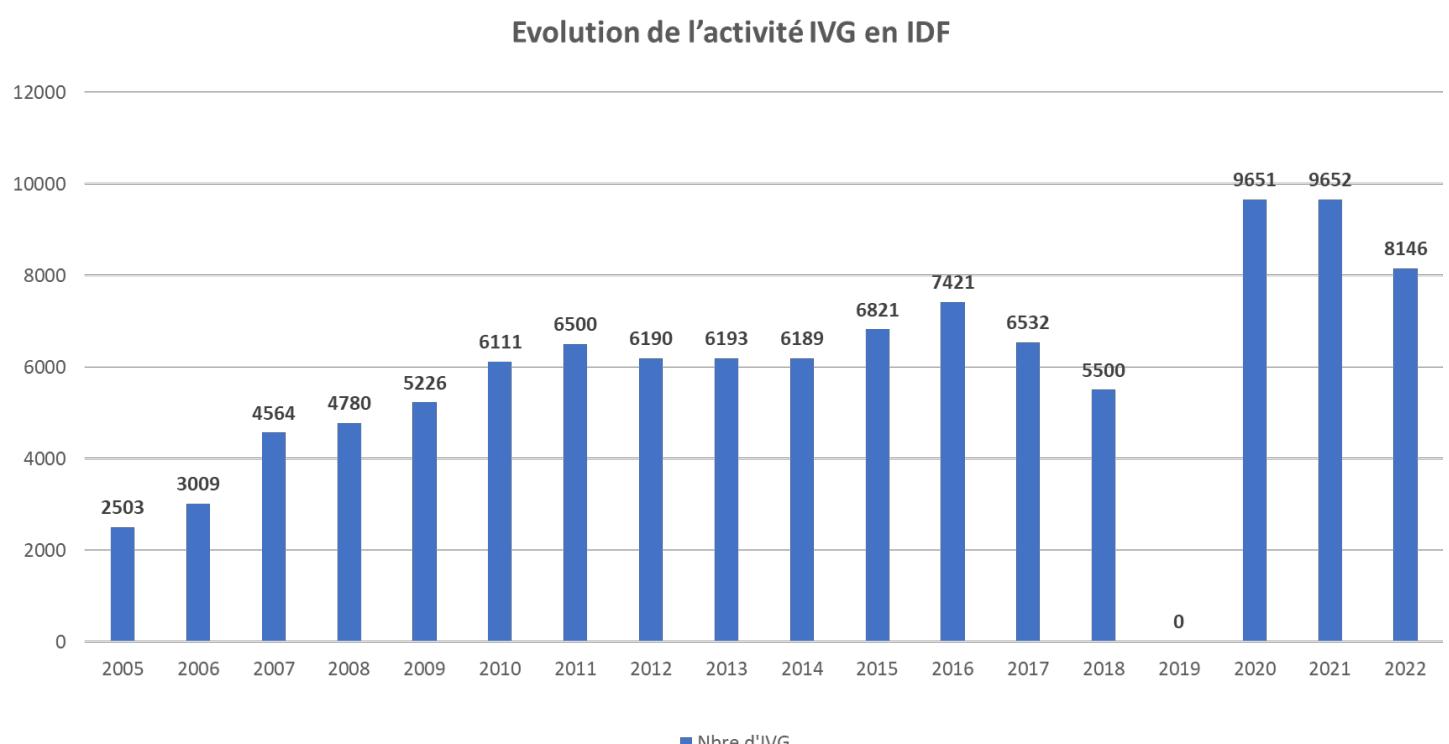
- *Caractéristiques démographiques*

	Répondants.e.s	Nombre d'IVG enregistré
CSS/CDS	36 /24,3% des CMS/CPEF/PMI	1609
Médecins libéraux (généralistes et gynécologues)	110/32,7% des médecins libéraux	4105
Sages-femmes libérales	37/54,4% des sages-femmes libérales	2432

Cela représente 24,3% des CSS/CDS ayant conventionné avec REVHO, 32,7% des médecins et 54,4% des sages-femmes.

- *Les patientes prises en charge*

Graphique 2 : Nombre d'IVG réalisées en 2022



8146 IVG réalisées c'est 15,6% de moins par rapport à 2021. Cette diminution s'explique par l'arrêt d'activité d'un praticien de Seine et Marne effectuant une très grande quantité d'IVG. Mais ce chiffre montre que pour la troisième année consécutive les professionnel.le.s répondent au questionnaire ce qui nous conforte dans cette méthode.

Cependant la méthode utilisée pour obtenir ces données n'étant pas un recueil exhaustif de l'activité IVG en Ile de France, il convient donc d'être prudent quant à son interprétation.

Graphique 3 : Département du lieu d'exercice du professionnel

	CSS/CDS	Médecins libéraux	Sages-femmes libérales	Nombre d'IVG enregistré
75 (territoire du RSPP)	11	52	15	3355
77 (Territoire de NEF et Périnat If Sud)	0	7	0	158
78 (Territoire de MYPA)	0	1	3	334
91 (Territoire de Périnat If Sud)	1	5	3	371
92 (Territoire de Périnat 92)	12	29	10	1933
93 (Territoire de NEF)	7	4	1	892
94 (Territoire du RPVM)	5	8	2	735
95 (Territoire du RPVO)	0	4	3	368

On constate que la majorité des répondant.e.s exerce à Paris et dans les hauts de Seine. Cette année l'Essonne et le Val d'Oise ont particulièrement peu répondu. En revanche 7 médecins libéraux de Seine et Marne ont répondu contre 3 en 2021 mais n'ont réalisé que 158 IVG contre 1786 en 2021 dû à l'arrêt d'activité d'un médecin de ce département.

Graphique 4 : Activité IVG par activité professionnel.les

	Aucune IVG	10 ou moins	De 11 à 20	De 21 à 50	De 51 à 100	De 101 à 200	Plus de 200
Total	8	80	27	31	10	17	9
CSS/CDS	2	16	4	9	0	1	4
Médecins libéraux	5	54	18	15	6	9	2
Sages-femmes libérales	1	10	5	7	4	7	3

Sur 183 réponses la majorité des répondants a réalisé moins de 10 IVG par an. En revanche 26 d'entre eux réalisent entre 100 et plus de 200 IVG par an à part égale entre médecins et sages-femmes.

Deux médecins libéraux déclarent respectivement avoir pris en charge 857 et 349 patientes et une sage-femme déclare avoir pris en charge 357 patientes.

On constate également la poursuite de la monté en charge des sages-femmes qui réalisent 33,2% des IVG rapportées dans le réseau REVHO.

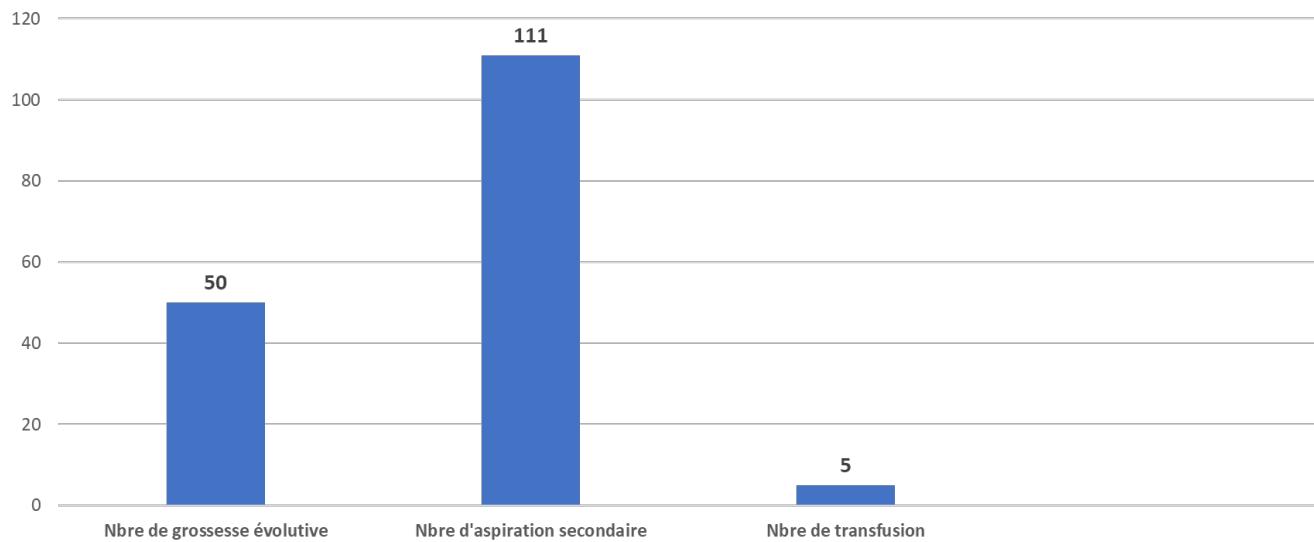
- *Échecs et complications*

Avec la réserve nécessaire imposée par la méthode d'enquête, on constate que peu de complications ont été rapportées. Le fait que leurs fréquences correspondent aux données de la littérature leurs confèrent cependant une certaine force.

34 praticiens sur 183 répondent avoir eu des grossesses évolutives dont le nombre s'élève à 50 ce qui représente 0,6%. Or dans la littérature le nombre de grossesses évolutives se situe entre 0,5 et 1 % ce qui correspond aux données attendues.

53 professionnels disent avoir eu recours à une aspiration secondaire dont le nombre s'élève à 111 soit 1,3%.

Enfin 5 d'entre eux ont répondu que l'état de leurs patientes avait nécessité une transfusion sanguine



2.2. L'IVG sous AL en centre de santé

(46 en 2020) 64 IVG ont été réalisées par aspiration en 2022 en Ile-de-France. Seuls 2 centres de santé ont réalisé des IVG : Arcueil et Malakoff

- **Centre municipal de santé Maurice Ténine de Malakoff**

A conventionné avec l'hôpital Antoine Béclère

- 11 IVG ont été réalisées en 2021 et 12 en 2022
- 2 médecins sont présents.
- Une demi-journée est réservée aux IVG.

- **Le centre municipal de santé Marcel Trigon à Arcueil**

- A conventionné avec l'hôpital Bicêtre
- (35 en 2021) 52 IVG ont été réalisées en 2022.
- 3 médecins sont présents

Trois nouveaux centres de santé sont intéressés par la mise en place de l'IVG instrumentale

- **Centre municipal de Santé Elsa Rustin à Bagnolet** : Rendez-vous a eu lieu le 10 mars 2022 avec le Dre BOUCLY qui a réalisé sa formation théorique et pratique mais qui a pris une disponibilité.
- **Centre de santé de Belleville-GOSB** : Rendez-vous a eu lieu le 10 mars 2022 avec le Dre MALVEZIN qui a réalisé sa formation théorique et est en cours de réalisation de la formation pratique. Ce centre devrait débuter cette activité début 2023.
- **Centre de Santé Maurice Thorez de Nanterre** : Un rendez-vous a eu lieu le 07 avril 2022 avec Mme EDMONT Sage-femme. Même si Mme EDMONT a réalisé la formation théorique celle-ci ne pourra que seconder le médecin généraliste qui doit arriver prochainement.

3.3. Le partenariat ville/hôpital au service des patientes

3.3.1. Les professionnels de ville conventionnés

Au 31 décembre 2022, 622 conventions signées (532 en 2021). Et 381 conventions ont été signées par des professionnels de santé soit 358 professionnel.le.s différent.e.s

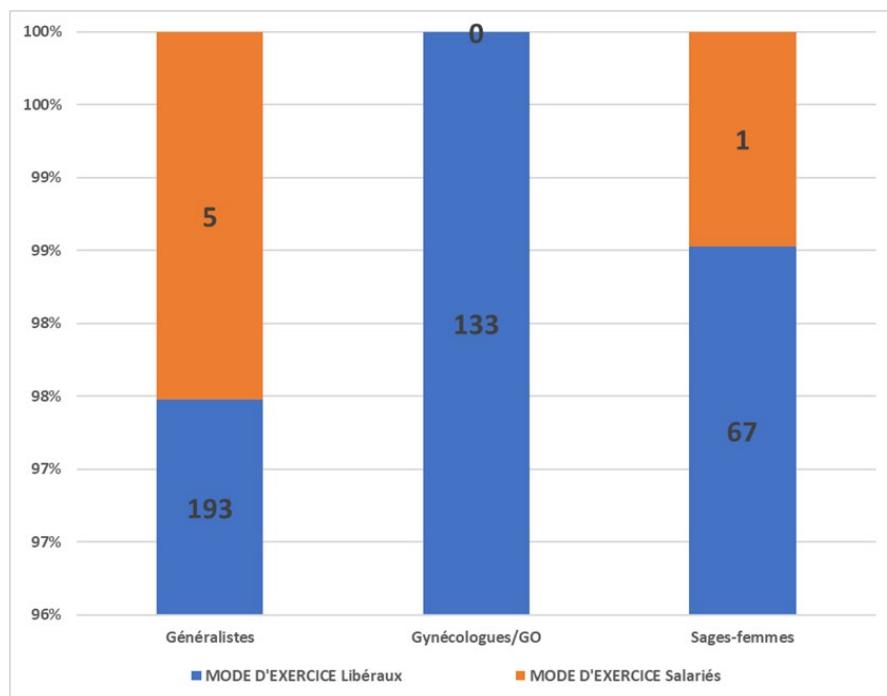
- 5 Conseils départementaux ont signé une ou plusieurs conventions
 - Le 77 une convention
 - 91 → 8 conventions
 - 93 → 4 conventions
 - 94 → 2 conventions

- 95 → 4 conventions
- 19 conventions signées par 12 Mairies
 - Dont 8 par la mairie de Paris
- 1 départs à la retraite a été comptabilisé.
- 165 conventions signées par des CMS/CPEF/CPMI ce qui représente 148 CS/CPEF/PMI au total dont 3 nouvelles conventions en 2022
- 39 Établissements hospitaliers partenaires signataires de la convention dont 2 nouvelles conventions signées en 2022 par le CH de Versailles et le Groupe Hospitalier Intercommunal Le Raincy Montfermeil

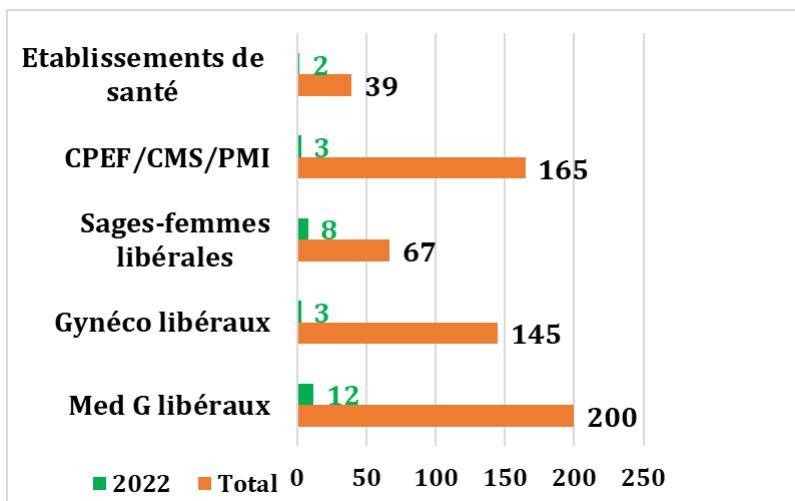
En 2022 nous avons enregistré **28 nouvelles conventions**.

- 15 nouvelles conventions signées par des médecins (Médecins généraliste, Gynécologues médicaux et Gynécologues obstétriciens.nes)
- 8 nouvelles conventions signées par des sages-femmes
- 3 nouvelles conventions signées par des CMS/CPEF/CPMI
- 2 nouveaux établissements : Le CH de Versailles et le Groupe Hospitalier Intercommunal Le Raincy Montfermeil

Répartition des professionnel.le.s en fonction des spécialités et du mode d'exercice

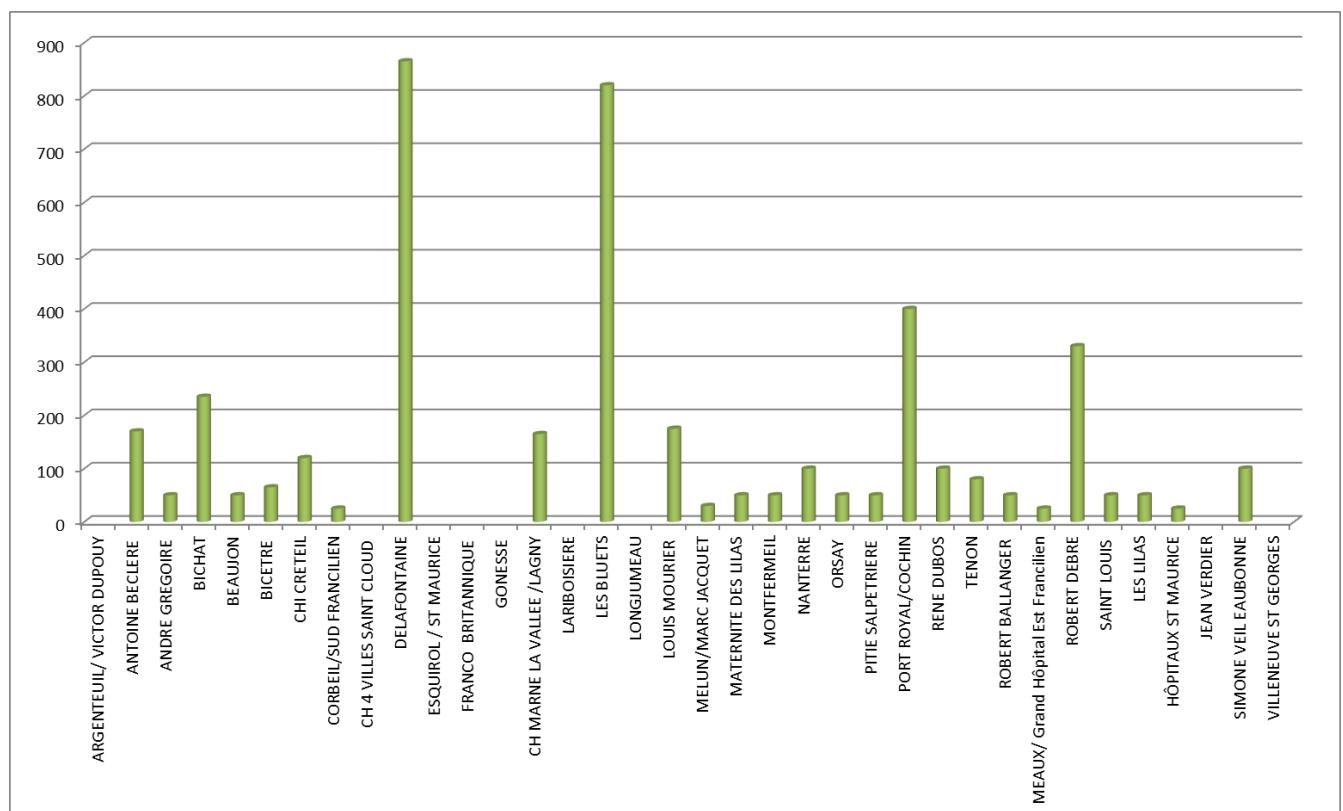


Professionnel.le.s et établissements partenaires ayant signé une convention



En noir le nombre total de convention signées par structure et en vert le nombre de nouvelles conventions signées en 2022.

Notice d'information patiente :



Répartition du nombre de demande de notice patiente par établissements partenaires

4280 dossiers patientes ont été transmis aux professionnels. Ce chiffre est en diminution par rapport à 2021 (5945). Ceci s'explique par le fait que depuis le mois de juin l'accès aux outils de REVHO se fait de manière dématérialisée. Tous les outils sont accessibles sur notre site sous forme de documents PDF modifiables.

Le secrétariat REVHO reçoit en moyenne un peu moins d'une dizaine de demandes par semaine pour l'envoi de documents.

3.3.2. Les établissements de santé partenaires

Fin 2022, le réseau compte **39 établissements hospitaliers partenaires**. Soit 2 de plus qu'en 2021.

Il s'agit du Centre hospitalier de Versailles et le Groupe Hospitalier Intercommunal Le Raincy Montfermeil

REVHO se tient à la disposition de tous les établissements partenaires en fournissant l'appui logistique nécessaire pour l'organisation de rencontres au niveau local. L'année 2022 a mis en évidence des grandes difficultés organisationnelles dans les établissements de santé dues à des problèmes de ressources humaines principalement sages-femmes. De nombreux postes de sage-femmes sont actuellement vacants et amènent la fermeture de certains CIVG afin d'assurer les soins dans les unités d'urgence comme la salle de naissance.

Face à ces difficultés les établissements ne nous ont pas sollicités cette année.

Un des projets pour l'année 2023 sera de redynamiser les liens avec les partenaires hospitaliers. Un groupe de travail est prévu en 2023 en partenariat des coordinations médicales des réseaux de santé en périnatalité pour identifier les éventuels besoins par territoire.

3.3.3. Les rencontres d'échange et de pratiques

Organisées régulièrement depuis la création du réseau, les rencontres annuelles sont l'occasion pour les professionnels de consolider les liens et d'actualiser leurs pratiques.

Les thèmes abordés s'adaptent aux actualités médicales et législatives autour de l'IVG et de la contraception. L'année 2022 a permis à REVHO de proposer plusieurs événements permettant aux professionnel.les d'Ile de France et hors Ile de France d'échanger sur leurs pratiques.

Nous avons donc organisé :

✓ **Un colloque intitulé « Journée de réflexion IVG d'Ile de France » le 30/09/2022**

Dont voici le programme :

Programme

8h30 - Accueil des participants

9h-9h30 : **Ouverture de la Journée par Albane GAILLOT, députée à l'initiative de la PPLIVG**

Modératrice de la matinée : Maud GELLY, médecin généraliste, centre de contraception et d'IVG, hôpital d'Avicenne (AP-HP)

9h30-10h - **Pratique de l'anesthésie locale**

Intervenante : **Mathilde ANDLAUER, médecin généraliste, CIVG hôpital Louis Mourier (AP-HP)**

10h-10h30 - **IVG après 13 semaines d'aménorrhée**

Intervenante : **Sophie GAUDU, gynécologue-obstétricienne, CIVG hôpital Bicêtre (AP-HP)**

10h30-11h - **Pause-café - visite des stands**

11h-11h30 - **IVG très précoce**

Intervenant : **Emmanuelle LHOMME, médecin généraliste, CIVG Hôpital Cochin-Port Royal (AP-HP)**

11h30-12h : **IVG traitement de la douleur**

Intervenant : **Tristan GARIN, médecin anesthésiste réanimateur, Département d'anesthésie et de réanimation hôpital Bicêtre (AP-HP)**

12h-12h30 : **Confidentialité dans le parcours IVG**

Intervenantes ; **Marie GUERRIER, directrice projets identitovigilance et éthique, département Qualité Partenariat Patient (AP-HP) et**

Stéphanie POZZI, gynécologue médicale, CIVG hôpital Antoine Béclère (AP-HP)

12h30-14h : **Déjeuner sur place et visite des stands**

Modératrice de l'après-midi : Laura MARIN MARIN médecin généraliste CIVG hôpital

Corentin Celton-Georges Pompidou

14h-14h30 : **IVG, prévention de l'allo immunisation : peut-on s'en passer ?**

Intervenant : **Philippe FAUCHER, gynécologue obstétricien, hôpital Trousseau, (AP-HP)**

14h30-15h : **IVG instrumentales par les sages-femmes en établissement de santé**

Intervenante : **Delphine GIRAUD, Sage-femme coordinatrice, Maison des femmes, hôpital La Pitié Salpêtrière (AP-HP)**

15h-15h30 : **Pause-café et visite des stands**

15h30-16h30 : **Éducation à la vie affective et sexuelle : nouvelles questions d'ados**

Intervenants : **Gwénaëlle FERRE, Coordinatrice santé, Formatrice genre, (LYON)**

Thomas GUIHENEC, intervenant en prévention santé de l'association Liberté Couleurs, (RENNES)

16h30-17h : **Accès à la contraception pour les moins de 26 ans**

Intervenante : **Nathalie TRIGNOL-VIGUIER, médecin généraliste, hôpital Bretonneau, (TOURS)**

17h - **Discours de clôture par Sophie GAUDU Présidente de REVHO**

- 155 participants étaient présents -116 questionnaires de satisfaction ont été renseignés dont 84.5% d'entre eux étaient très satisfaits
- 425 connexions en distanciel (296 le matin et 129 l'après-midi)

- 14.2% des répondants exerçaient hors Ile de France voire hors de France

Comme nous le montre le rapport émis par l'agence d'évènementiel de Mme Stéphanie GROS (En annexe) nous avons enregistré grâce à la plateforme Weezevent 500 inscriptions dont 195 en présentiel et 305 en distanciel. Cependant lors de la journée nous avons enregistré 155 participants en présentiel (soit 21% d'absentéisme).

Grâce au rapport de zoom webinaire nous avons pu enregistrer 425 connexions sur toute la journée avec une moyenne de 268,5 connexions. Le volume de ces connexions était constant sur toute la journée.

L'évaluation de la journée a été possible grâce au questionnaire de satisfaction qui a été proposé aux participants sous forme

- Papier,
- Lien google Forms accessible sur le diaporama en salle sous forme d'un QR Code
- Lien envoyé aux participants en distanciel.

Nous avons pu récolter 116 questionnaires des participants en présentiel et distanciel.

La représentation des différentes catégories professionnelles des répondants se faisaient ainsi :

- 38% de médecins généralistes
- 36% de sages-femmes
- 15% d'infirmières
- 13% de conseillères conjugales

Ces professionnels exerçaient à :

- 24% dans les Hauts de Seine
- 24% dans le Val de Marne
- 21% dans la Seine St Denis
- 13% dans Paris
- 3,8% exerçaient hors Ile de France voir Hors de France.

Les participants ont été très satisfaits en grande majorité quant au choix des sujets, de la qualité des exposés, de l'apport des nouvelles connaissances voire d'une évolution de leur pratique future.

Les commentaires ont été majoritairement positifs même si le problème des inscriptions en présentiel a suscité quelques commentaires.

En revanche peu de commentaires négatifs mais venant essentiellement des conseillères conjugales vis-à-vis d'une incompréhension lors d'une intervention mais aussi une demande lors d'un prochain colloque de faire intervenir des professionnels de ville et pas uniquement hospitaliers pour parler de la prise en charge ambulatoire, libérale et territoriale.

Le prochain colloque sera organisé en 2024 correspondant à l'anniversaire des 20 ans du réseau REVHO.

Le réseau REVHO a également organisé

- ✓ **Un webinaire** sur la téléconsultation le 5/04/2022
 - 88 participants : 17 en présentiel et 71 en distanciel
- ✓ **Une soirée d'échanges** sur la pratique des IVG instrumentales en centre de santé le 07/04/2022
 - 15 participants : 10 en présentiel et 5 en distanciel
- ✓ **Un webinaire de l'ANCI**C d'échanges sur la pratique des IVG instrumentales entre 14 et 16 SA le 13/06/2022
- ✓ **La rencontre annuelle d'échange de pratiques** : La réunion de suivi sera reportée le 14 février 2023 du fait de l'organisation du colloque le 30 septembre 2022 afin que les 2 évènements ne se télescopent pas.

3.3.4 Autres partenariats

- **Partenariat avec l'ACRN AP**, Association des Centres de Régulation des naissances de l'APHP qui dans le cadre de l'organisation conjointe du colloque a permis de fluidifier les échanges en Ile de France.
- **Partenariat avec les Réseaux de Santé Périnatale franciliens**

La coordination médicale de REVHO participe activement à l'activité IVG des réseaux de santé en périnatalité.

- ✓ Le 1er juin 2022 participation au groupe de travail régional des réseaux de santé en périnatalité
- ✓ Avec le réseau MYPA des Yvelines :
 - Participation au groupe de travail le 05/04/2022 et 03/10/2022
 - Intervention lors du Conseil Médical Scientifique le 06/12/2022
- ✓ Avec le réseau RPVM du Val de Marne :
 - Participation au groupe de travail du 07/06/2022 et 04/10/2022
- ✓ Avec le réseau RSPP Parisien : Réunion de travail le 14/09/2022
- ✓ Avec le réseau Périnat IF Sud de l'Essonne et du sud Seine et Marne.
 - Participation au groupe de travail le 29/03/2022 et le 09/06/2022
 - Rendez-vous avec la présidente le Dre M. GRANIER et la coordinatrice médicale le Dre R. NGUYEN le 18/11/2022
- ✓ Avec le réseau RPVO du Val d'Oise

- Intervention lors d'une journée de travail avec les cadres de périnatalité des établissements de santé et de la PMI du territoire le 14/04/2022
- Participation à la conférence IVG sur le Val d'Oise le 29/11/2022
- ✓ Avec le réseau Périnat 92 des Hauts de Seine
 - Réunion le 02/03/2022 avec Mme HAMZA du Conseil Départemental du 92
- ✓ Avec le réseau NEF de Seine Saint Denis et du nord Seine et Marne
 - 2 réunions de coordination de parcours le 20/04/2022 et 24/08/2022
- ✓ Participation à la 16ème journée des réseaux de Santé en périnatalité le 24/11/2022 et intervention du Dr Philippe FAUCHER
- ✓ Avec la Fédération Française des Réseaux de Santé en Périnatalité
 - Participation au groupe de travail national IVG le 29/03-03/06-08/07/2022
 - Participation à la journée d'échanges le 28/09/2022

➤ **Partenariat avec l'URPS Régional des pharmaciens**

- ✓ Le réseau REVHO a été sollicité pour la mise en place d'un groupe de travail pour l'élaboration d'une fiche outil à destination des pharmaciens d'officine dans le cadre de la prise en charge des IVG médicamenteuses en téléconsultation
 - Le groupe de travail s'est réuni le 25/02-28/03-27/09 et le 14/11/2022 au cours duquel la version finale a été validée.

➤ **Partenariat avec la DGS-DGOS**

Réunion d'échanges autour de l'IVG instrumentale et notamment des nouvelles dispositions permises par la loi visant à renforcer le droit à l'avortement le 09/05/22

- Relecture pour la mise à jour du guide IVG
- Relecture pour la mise à jour en juillet du livret d'information "Stérilisation à visée contraceptive"

➤ **Collaboration avec l'ARS Ile de France**

- Commission Régionale périnatalité : le 20/05 et le 21/10/2022
- Groupe de travail Régional IVG : Intervention le 23/06/2022

➤ **Partenariat avec les associations Pro choix**

- L'ANCIC en participant à des missions communes telles que :
 - Défendre le droit à l'avortement et à la contraception pour tous.
 - Favoriser l'information et la diffusion en matière de contraception et d'IVG.

- Encourager l'enseignement, la formation, et la recherche sur la contraception et l'IVG.
- Lutter pour la défense des lois relatives à l'IVG et à la contraception et leur évolution
- L'ANSFO : l'Association Nationale des Sages-femmes orthogénistes en participant à la revalorisation et à la défense de la profession de sage-femme dans le domaine de l'orthogénie en France et plus particulière dans le cadre de l'expérimentation sage-femme relative à l'exercice des interruptions volontaires de grossesse instrumentales en établissements de santé.

4.4. L'activité de formation

La formation continue reste un des axes prioritaires de l'activité du réseau. Elle permet de maintenir un bon niveau de pratique et d'améliorer ainsi la prise en charge des patientes.

La demande de formation en 2022 a très nettement augmenté. Est-ce une réponse à la période correspondant à pandémie ?

Par ailleurs les professionnel.les de chaque territoire s'organisent en Communauté professionnelle territoriale de santé. Plusieurs d'entre elles souhaitent organiser une formation sur site.

À cette demande importante les pharmaciens nous sollicitent également pour pouvoir accéder à une formation répondant à leurs attentes dans le cadre de la prise en charge des femmes en demande d'IVG par téléconsultation avec délivrance des médicaments par les pharmaciens d'officine.

Catalogue de formations. (Mis en annexe)

Mises à jour, évolution des formations et création d'une nouvelle formation :

Une **mise à jour de tous les modules de formation** a été réalisée en 2022 faisant suite aux dernières évolutions législatives mais aussi à l'actualisation des données épidémiologiques.

- Le Module 1 : IVG médicamenteuse pour médecins et sages-femmes
- Le Module 2 : IVG médicamenteuse pour les professionnel.le.s d'accueil en centre de santé
- La Formation des équipes hospitalières
- **La refonte de la formation IVG instrumentale et instrumentale** sous anesthésie locale pour répondre aux besoins de formation des sages-femmes dans le cadre de l'expérimentation mais aussi des médecins dans le cadre de l'allongement du recours à l'IVG entre 14 et 16 SA. La formation s'intitule maintenant « Formation IVG instrumentale et sous anesthésie locale et après 13 SA » et se déroule sur 2 jours.

- **La refonte de la formation de formateur.e** : la nouvelle version intègre la formation de formateur.e.s à la formation IVG instrumentale. Elle se compose de deux jours théoriques et est complétée par une formation pratique en tant que formateur.e stagiaire.
- **Création d'une formation par simulation "Gestion des situations critiques en per et post abortum"** en partenariat avec le DU "Perfectionnement en orthogénie"

4.4.1. La formation des professionnels

Les demandes d'inscription pour les formations restent en constante croissance, particulièrement pour la formation à l'IVG médicamenteuse. Mais depuis la parution du décret permettant aux sages-femmes de réaliser des IVG instrumentales en établissement de santé nous avons une demande plus importante de réaliser cette formation par les sages-femmes ayant pour projet de mettre en place cette activité dans le cadre de l'expérimentation.

Le département des Hauts-de-Seine a sollicité REVHO pour la signature d'une convention afin de former les professionnels des CPEF du département à l'IVG médicamenteuse en ville. De nombreux professionnel.les ont pu participer à nos formations.

3 sessions de formation IVG médicamenteuses en ville à destination des professionnel.les d'accueil ont été organisées les 08/02, 12/04 et 17/05/2022 et ont permis de former 69 professionnel.les dont 18 nouveaux exerçant dans les CPEF des Hauts de Seine mais aussi 23 professionnel.les de Seine St Denis et 14 du Val de Marne en raison de la mise en place de l'activité IVG sur le CPEF de Cachan.

✓ Les sessions de formation

L'année 2022 a permis la finalisation d'un module de formation de formateurs à l'IVG par aspiration et sous AL en partenariat de la DGS mais aussi un module de formation « Pratique de l'IVG instrumentale sous anesthésie locale et après 13 SA pour les sages-femmes.

Au total, 20 sessions de formation ont été organisées en 2022 dont une financée intégralement par les CPTS PARIS 19 et PARIS 10.

Toutes ces formations ont été réalisées en Ile de France :

425 participants médecins, sages-femmes mais aussi personnels de CPEF/Centres de santé ont été formés. (315 en 2021).

Pour les professionnel.le.s hors Ile de France la formation IVG instrumentale et sous anesthésie locale et après 13 SA est possible grâce au partenariat de la DGS.

- IVG médicamenteuse en ville = 356 formé.es
- Formation des équipes hospitalières : 21 formé.es

FORMATIONS ET ACTUALISATION DES												
20 sessions de formation		1 colloque le 30 septembre 2022			1 soirée d'échange		2 webinaires					
THEME	PUBLIC	DATE	LIEU	TOTAL	TOTAL PAR TYPE DE PROFESSIONNELS	Nb de libéraux	Nb de salariés	Nb d'heure libéraux	Nb d'heure Salariés			
IVG médicamenteuse en ville	Médecins/sages-femmes	25/01/2022	Paris	18	174	8	10	64	80			
		28/01/2022	Bobigny	17		0	17	0	136			
		15/02/2022	Paris	25		12	13	96	104			
		08/03/2022	Eaubonne	20		12	8	96	64			
		19/04/2022	Paris	20		11	9	88	72			
		10/05/2022	Paris	26		25	1	200	8			
		21/06/2022	Paris	24		14	10	112	80			
		16/11/2022	Paris	24		25	0	200	0			
	Internes	09/06/2022	Le Kremlin Bicêtre	24	53	0	24	0	192			
		13/12/2022	Paris	29		0	25	0	200			
	Intervention DMG Sorbonne Université	24/11/2022	Paris	80								
	École de Sages-femmes	10/01/2022	Paris	27	60	0	27	0	216			
		18/03/2022	Paris	33		0	33	0	264			
	Personnel CPEF	08/02/2022	Paris	23	69	0	23	0	184			
		12/04/2022	Paris	24		0	24	0	192			
		17/05/2022	Paris	22		0	22	0	176			
Formation équipes hospitalières	Personnel hospitalier	05/12 et 06/12/2022	Paris	21	21	0	21	0	336			
Formation IVG sous AL	Médecins Sages-femmes	11/03 et 12/03/2022	Paris	14	36	0	14	0	224			
	Médecins Sages-femmes	17/06 et 18/06/2022	Paris	15		0	15	0	240			
	Médecins Sages-femmes	07/10 et 08/10/ 2022	Paris	7		0	10	0	160			
Formation de formateur à l'AL	Médecins-Sages-femmes	21/01/2022	Paris	9	9	0	9	0	72			
TOTAL	20 Sessions				422	107	315	856	3000			
TOTAL DES HEURES												
3856												

- Formation IVG instrumentale sous AL : 36 formé.es
- Formation de formateurs à l'IVG par aspiration et sous AL: 09 formé.es
- Formation par simulation : Gestion et prise en charge des situations critiques lors des IVG instrumentales : 20 participants
- Formation IVG instrumentale et sous anesthésie locale et après 13 SA :

Dans le cadre de l'expérimentation : sur les 26 établissements retenus 13 d'entre eux ont pu bénéficier de la formation REVHO ou du DU de perfectionnement en orthogénie

- Soit la moitié des établissements de France et la totalité des établissements d'Ile de France
- Formant ainsi 21 sages-femmes :17 sages-femmes ont été formées par REVHO et 4 ont effectué le DU de perfectionnement.

4.4.2. L'apport de REVHO dans le cadre de l'enseignement

✓ Le partenariat avec les écoles de sages-femmes

Dans le cadre de son programme d'enseignement, les écoles de sages-femmes Paris-Baudelocque et Paris-Saint-Antoine ont souhaité poursuivre leur collaboration avec REVHO pour la formation de leurs étudiant.e.s.

Une session a été organisée le **10 janvier 2022** au sein de l'école de Baudelocque avec **27 participant.e.s.**

Une session a été organisée le **18 mars 2022** au sein de l'école de Saint Antoine avec **33 participant.e.s .**

✓ **Le partenariat avec le Département de Médecine Générale de Sorbonne Université :**

Le DMG de la Sorbonne a sollicité le réseau REVHO pour intervenir sur l'IVG médicamenteuse lors de la journée de formation concernant la santé de la femme. 80 internes de médecine générale ont assisté à cette intervention qui a suscité un vif intérêt et entraîné une demande importante de formation.

✓ **Le partenariat avec les diplômes universitaire "Régulation des naissances " et "Perfectionnement en orthogénie"**

Ces enseignements alternent d'une année sur l'autre. L'année scolaire 2021/2022 était celle du DU "Perfectionnement en orthogénie "de l'université Paris Saclay. 16 professionnel.les. ont suivi cette formation, dont 8 sages-femmes prises en charge par leurs hôpitaux ayant pour projet de postuler à l'expérimentation. L'écriture de leur dossier de candidature a été leur sujet et leur fil directeur toute l'année.

IV. BILAN FINANCIER

1.1. Bilan comptable

1.1.1. Le financement

Le bilan financier sera envoyé début avril 2023

V. PERPECTIVES 2023

Pour les femmes en demande d'IVG :

- Continuer à faciliter l'accès à l'IVG en Ile-de-France quel que soit la méthode et le lieu de prise en charge. Le réseau REVHO est un vecteur essentiel de l'information, tant auprès des femmes qu'auprès des professionnels de santé. Il relaie les liens vers les sites d'informations officiels, diffuse des outils de communication et met à disposition un annuaire ressources pour faciliter

l'orientation des femmes. Par ailleurs il transmet aux femmes des informations fiables par le biais de IVGlesinfos.

- Développer l'outil IVGlesadresses au national pour permettre une même utilisation au niveau national, avec un découpage par région afin de répondre à la demande de plusieurs ARS.
- Veiller à maintenir un bon niveau d'information

Pour les professionnel.le.s de santé :

- **Apporter l'expertise** de REVHO auprès de l'URPS Pharmaciens IDF dans la mise à jour de la fiche outil « Contraception d'urgence ».
- **Effectuer la refonte du site REVHO** : apporter aux professionnels un espace plus ergonomique
- **Renforcer les échanges** entre les professionnel.le.s dans les territoires
- **Organiser une Réunion de suivi** le 14 février 2023 afin de garantir les liens entre les partenaires du réseau REVHO en favorisant les rencontres d'échange de pratiques et d'actualisation des connaissances.
- **Initier un travail** pour mettre en place un espace d'échange digital entre les professionnel.le.s d'un même territoire grâce au développement d'un Cloud Santé
- **Mener des actions de formation :**
 - ✓ Poursuivre le développement des formations sur les différentes méthodes d'IVG à destination des professionnels et partenaires du réseau notamment pour les professionnels de Seine et Marne et des Yvelines.
 - ✓ Poursuivre le développement de la formation des équipes soignantes et d'accueil et l'accompagnement des femmes en demande d'IVG notamment pour les professionnel.le.s de Seine St Denis de Seine et Marne, des Yvelines.
 - ✓ Fin de rédaction et édition du manuel de formation à l'IVG par aspiration et sous AL en partenariat de la DGS
- **Soutenir l'IVG instrumentale en centre de santé :**
 - ✓ Soutenir de nouveaux centres de Santé dans la mise en place de l'IVG sous anesthésie locale notamment le CDS d'Aubervilliers.
 - ✓ Réalisation d'un film à destination des centres de santé ayant le projet de réaliser des IVG instrumentales sous AL ?
- **Accompagner des équipes à la réalisation des IVG entre 14 et 16 SA**
 - ✓ Webinaire 14/16 en partenariat avec l'ANCIIC prévu en mars
 - ✓ Élaboration d'une FAQ pour les IVG entre 14 et 16 SA
 - ✓ Interventions des membres du CA dans les ateliers organisés dans les différentes congrès et colloques
- **Débuter la réflexion pour une évaluation** de la qualité du parcours IVG

Pour les établissements hospitaliers :

- **Poursuivre le développement** de la formation des équipes hospitalières à l'accueil et à l'accompagnement des femmes en demande d'IVG quel que soit la méthode d'IVG
- **Poursuivre l'accompagnement** et l'appui des services d'orthogénie pour optimiser leur organisation interne
- **Fluidifier les liens** avec les professionnels libéraux pour une prise en charge des femmes en demande d'IVG optimale et coordonnée.
- **Proposer un appui** aux équipes et un accompagnement à la mise en œuvre pour la réalisation des IVG entre 14 et 16 SA.

Echanges de pratiques :

- **Organisation de « webinaires-café »** sur la contraception et l'IVG ou la téléconsultation

Les partenariats :

- Poursuivre le partenariat avec l'ACRN AP
- Poursuivre le travail de partenariat initié avec les réseaux de santé en périnatalité.
- Poursuivre le partenariat de formation au sein des école de sages-femmes
- Poursuivre le partenariat débuté avec les départements de médecine générale des facultés de médecine.
- Poursuivre le partenariat avec les DU/DIU d'orthogénie en particulier pour les ateliers simulation "Prise en charge des situation critiques en per et post abortum".